

VIVRE EN BRABANT WALLON

Vendredi 4 janvier 2019

l'avenir
WWW.LAVENIR.NET

Le projet de maison de repos intercommunale chamboulé ?

Le changement de majorité aux Bons Villers pourrait perturber le projet de créer une maison de repos avec les trois autres communes.

• **Pierric BRISON**

La maison de repos mise à mal ? Quelques mois avant les élections, les bourgmestres et présidents de CPAS de quatre communes s'étaient associés pour créer une maison de repos. Pour les trois communes brablonnes wallonnes, la donne n'a pas changé puisque les majorités libérales ont rempli pour un nouveau mandat à Villers-la-Ville, à Genappe (avec l'arrivée aussi du cdH dans la majorité) et à Court-Saint-Étienne (idem). Mais la surprise provient du Hainaut, où une liste citoyenne est parve-



Belga/AFP

Pour Mathieu Perin, nouveau bourgmestre des Bons Villers, le projet envisagé avec Genappe, Court-Saint-Étienne et Villers-la-Ville n'est pas une priorité.

nue à s'emparer du pouvoir aux Bons Villers, au détriment de la liste MR-IC. Avec à sa tête, Mathieu Perin (34 ans). Alors, ce projet de création d'une maison de repos est-il toujours d'actualité, côté hennuyer ? « Actuellement, il n'y a

pas véritablement de projet. Nous sommes installés depuis un mois et aucune décision n'a été prise. Une présentation avait été faite au conseil communal, sous l'ancienne législature, mais il s'agissait surtout d'un état des lieux », avance le nouveau bourgmestre, qui est également chef de cabinet du ministre wallon René Collin (cdH).

Difficile en si peu de temps de se positionner, mais le projet ne fait en tout cas pas partie des priorités. « Nous avons

réalisé un budget 2019 et une note de politique générale dans laquelle nous n'évoquons pas ce dossier. Ce qui ne signifie pas que nous sommes défavorables, mais ce n'est pas une priorité. Une étude est en cours et ça ne va pas plus loin », estime Mathieu Perin. L'élu est donc nettement moins enthousiaste que son prédécesseur et que les bourgmestres brabançons wallons. « Les données qui nous ont été présentées ne prenaient pas en compte les nouvelles maisons de repos qui vont être installées sur Les Bons Villers. Je pense que l'offre privée sera suffisante chez nous et que le manque se fait plutôt ressentir dans les trois autres communes. Cependant, le nombre de places pour une institution publique n'est pas satisfaisant », avoue le Hennuyer.

Bref, le projet n'est pas mort mais il pourrait être fortement retardé. La liste citoyenne des Bons Villers n'a pas été intégrée aux premières discussions et semble moins pressée de boucler ce dossier que Genappe, Court-Saint-Étienne et Villers-la-Ville. ■

« Réunion en début d'année »

L'un des instigateurs de ce projet, c'est le président du CPAS de Genappe, Vincent Girboux (MR). « Vu le changement de majorité aux Bons Villers, il va falloir se montrer patient, le temps que l'installation se fasse. Il est prévu qu'en début d'année les présidents de CPAS et les bourgmestres se mettent en contact pour reparler du projet. C'est maintenant, au mois de janvier, que les quatre communes doivent se prononcer sur l'envie de poursuivre ce projet ou non. Les études ont démontré les besoins de

création de places, tant dans le secteur privé que public. C'est important que chaque commune inscrive ce projet dans sa note de politique générale, ainsi que chaque CPAS. Puis de prévoir les moyens pour y parvenir, en l'insérant dans le plan stratégique transversal », estime Vincent Girboux.

Il ajoute qu'à Court-Saint-Étienne, Genappe et Villers-la-Ville, le projet est accueilli favorablement. « Ce qui ne signifie pas qu'il y a un accord formel. »

P.B.

Entre 24 et 28 millions d'euros

Quatre formules ont été présentées concernant ce projet de création d'une maison de repos sur les quatre communes. Les deux premières ont cependant été abandonnées : il s'agissait d'une maison de repos de 80 lits et d'une maison de repos de 120 lits. « Les deux formules conseillées sont les suivantes. L'une prévoit une maison de repos de 128 lits, dont 8 lits de court séjour, avec une résidence-services de 25 appartements, et

avec aussi un centre de jour qui pourrait accueillir des personnes désorientées (victimes d'Alzheimer, par exemple). L'autre formule propose la même chose, mais avec 50 appartements et non 25 », détaille Vincent Girboux, qui suit le dossier de près.

L'investissement (pour l'achat du terrain, la construction de la voirie, du bâtiment, l'aménagement...) est estimé à 24 millions d'euros pour la formule à 25 appartement et

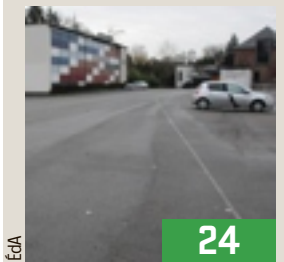
à 28 millions pour celle à 50 appartement. Ces montants seraient répartis entre les quatre communes, avec une partie relativement importante prise en charge par des subsides wallons. Environ 60 % pour les 128 lits et un peu moins pour les appartements. « Selon une étude réalisée par l'UCL, le territoire de ces quatre communes connaît une forte carence et la nécessité à moyen et long terme est grande », conclut Vincent Girboux. ■ P.B.



WAPA

18-19

GENVAL
L'intense 2018 de l'ONG WAPA

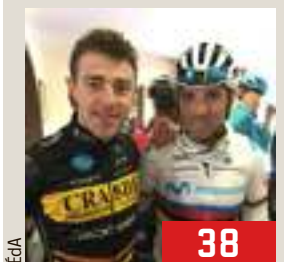


EdA

24

BOUSVAL
Réaménager la place de la gare

SPORTS 35-38
RÉGION



EdA

38

CYCLISME
Petit a rencontré Valverde